



refus de demande de regroupement familiale en canada

Par **david12_old**, le **01/08/2007 à 16:50**

Mes chère(s) ami(e)s: j'ai déjà déposé en 2005 une demande de regroupement familiale, en effet je suis marocain marié de ma femme qui est canadienne d'Ottawa en fin de 2004. La demande a été refusée pour de différents motifs... On a fait appel auprès de la cour d'immigration au Canada, et ceci j'en conseille jamais à mes amis car ça prend assez de temps pour rien. En cours de l'appel, on a, moi et ma femme, retiré l'appel auprès du juge car on a bien découvert que cela ne sert à rien du tout et que ça va finir par un autre refus ce qui vraiment va être trop long encore surtout en attendant les papiers du refus de la cour... ce que déjà nous avons été renseigné... Maintenant, on a tout le droit de refaire et redéposer notre demande... on est entrain de regrouper les pièces et remplir le dossier... ce qui ne nous fait pas déjà peur car on en a l'expérience... mais la chose que j'aimerais m'informer auprès de vous, mes amis, et surtout ceux qui ont eu la même expérience... de nous donner toutes les informations non officielles c'est à dire les informations déjà existantes dans les sites d'immigrations officielles du gouvernement canadien, on n'a pas besoin car tout le monde peut le connaître... mais nous cherchons des trucs, ou bien de petites informations qui peuvent nous aider pendant que nous remplissons le dossier ou bien pendant le regroupement des preuves déjà trop demandées chez l'immigration comme les photos, les courriels postaux/électroniques, les factures téléphoniques détaillées... ou bien d'autres choses/trucs/informations que nous ne savons pas. Voilà, j'ai bien demandé de l'information, mais au même temps j'ai bien fait exprès d'expliquer avec détails en donnant de l'information pour ceux qui veulent déposer des demandes de regroupement... une chose: j'aime bien vraiment informer ceux qui sont débutants et qui cherchent de l'aide pour leur demande de regroupement au Canada. Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous. Donnez toutes les informations, même celle que vous pensez ridicule peut fort bien être très importante pour nous. Votre ami David. Merci beaucoup d'avance. Affectueux.

Par **poupee_russe92**, le **01/08/2007** à **17:10**

Bonjour,rnrnje ne sais pas si quelqu'un pourra vous répondre précisément sur le droit canadien... n'existe-il- pas un site canadien similaire à Experatoo.com
?rnrnCordialement.rnrnEsther